

Réf: Dossier N° 110890

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA NOUVELLE SOCIETE CITOYENNE DE BINGERVILLE » en abrégé « NSCB »

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN ADJAME

BINGERVILLE 1ère EXTENSION AUX FEUX TRICOLORES, Lot 55,
Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/05/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA NOUVELLE SOCIETE CITOYENNE DE BINGERVILLE » en abrégé « NSCB »

Objet : ACHAT/VENTE DE VETEMENTS ET MODES, PRESTATION DES SERVICES, ACHAT/VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, IMPORT- EXPORT, DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, ABIDJAN ADJAME
BINGERVILLE 1ère EXTENSION AUX FEUX TRICOLORES, Lot 55,
Ilot 17

Dirigeant(s) : Mlle ABOYA AHOU YAH EMILIENNE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05255 du 15/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25958/GTCA/RC/2022 du 15/06/2022

